



Problème de temps pour déménager en Espagne et date de contrat

Par **Marina789**, le 11/10/2017 à 14:58

Bonjour,

je suis Marie, j'ai un petit problème concernant mon offre d'emploi! Je dois déménager en Espagne pour cause de travail, j'ai donc reçu une offre d'emploi le temps d'arriver là-bas. Cependant, je suis obligée de déménager en 2 semaines, hors étant locataire, il m'est impossible de tenir les délais. Combien de temps avons-nous généralement pour déménager pour cause de travail dans un pays étranger ?

De plus, sachant que je ne peux pas tenir les délais pour embaucher à la date fixée sur le contrat, est-il possible de repousser la date d'embauche ? Surtout si une erreur administrative a été faite ?

Merci d'avance à tous ! Cordialement,

Marie

Par **P.M.**, le 11/10/2017 à 17:15

Bonjour,

Mais tout cela est à voir avec l'employeur potentiel car s'il a besoin de quelqu'un à une date précise, il n'est pas forcé de vous attendre, en plus a priori, c'est du ressort de la législation espagnole...